

CANDIDATURE A UN POSTE DE DIRECTEUR - DIRECTRICE DU SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'UNSS CONSEILLER(E) TECHNIQUE AUPRES DE L'IA-DASEN DE LA HAUTE-GARONNE POUR LE SPORT SCOLAIRE

Ouvert aux enseignantes et enseignants d'EPS et autres fonctionnaires d'Etat titulaires de catégorie A

Poste à pourvoir au 01-09-2018

MISSIONS

Les missions des Conseillers Techniques au sein des départements sont précisées par la note de service n°2018-003 du 15-1-2018 relative à la candidature à des emplois de directeur national, régional ou départemental de l'UNSS, parue au bulletin officiel n° 3 du 18 janvier 2018.

Placé sous l'autorité de l'inspectrice d'académie – directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DASEN) et en lien avec les inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) d'EPS, le personnel retenu devra notamment être en mesure :

- d'animer les activités départementales du sport scolaire par un travail étroit avec les enseignants et enseignantes d'EPS, les coordonnateurs(trices) de district, les chefs d'établissement présidents(es) des AS ;
- de piloter, en lien avec le directeur régional, le plan départemental de développement du sport scolaire ;
- d'être force de propositions pour contribuer au plan académique de développement du sport scolaire ;
- de mener à bien les différents projets d'organisation des championnats UNSS (de district, départementaux, académiques nationaux ou internationaux) organisés dans le département ;
- de décliner au niveau local les différentes conventions de partenariat signées au niveau national avec les fédérations sportives ;
- de mener un travail de valorisation du sport scolaire avec les responsables sportifs(ves) des différentes collectivités territoriales, le comité départemental olympique et sportif de la Haute-Garonne et le comité paralympique et sportif français, les clubs sportifs, ligues et fédérations sportives ;
- de décliner la convention cadre signée le 18 septembre 2013 avec le comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le ministère chargé des sports ;
- de participer à la réussite des actions éducatives (citoyenneté, santé, lutte contre la violence, etc.) menées par des associations complémentaires de l'éducation nationale ou partenaires du ministère et de l'UNSS dans le cadre d'opérations d'éducation par le sport ;
- d'engager une collaboration avec l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP) ;
- d'assurer la gestion du service conformément aux statuts de l'UNSS ;
- de mettre en œuvre un programme départemental en relation avec les directives du ministère chargé de l'éducation nationale, les objectifs du ministère chargé des sports et le projet national de l'UNSS ;
- d'organiser et diriger le service départemental de l'UNSS ;
- de coordonner l'ensemble des organisations sportives de l'UNSS ;
- de représenter l'UNSS auprès des institutions, des collectivités et des partenaires départementaux.

Pour cela, il ou elle travaillera en étroite collaboration avec les présidents d'associations sportives, les professeurs d'EPS, animateurs d'AS et les coordonnateurs de districts.

Il ou elle sera en outre amené(e) à travailler en lien avec les directeurs UNSS des autres départements de l'académie, le directeur régional et les directeurs nationaux UNSS.

COMPETENCES ATTENDUES

En lien avec une posture de cadre :

- goût pour le travail en équipe affirmé,
- qualités relationnelles,
- capacité à impulser et mettre en œuvre de nouveaux projets,
- qualités organisationnelles permettant de mettre en œuvre et de suivre les dossiers sportifs,
- maîtrise des outils bureautiques (Word et Excel) nécessaire et notions de comptabilité,
- connaissance des outils de communication externe (Facebook, Twitter...) et des relations presse,
- disponibilité.

PROCEDURE

Le dossier de candidature se compose :

- du formulaire de candidature joint en annexe,
- d'un curriculum vitae,
- de toute pièce attestant des qualifications et compétences énoncées,
- du dernier arrêté de changement d'échelon,
- d'un courrier dans lequel le (la) candidat(e) précisera notamment son investissement à l'UNSS, ses motivations, son expérience dans le monde associatif ou sportif, ses diplômes ou formations complémentaires.

Le dossier complet est à faire parvenir avant l'expiration de la présente annonce, à l'adresse suivante :

Mme la rectrice de l'académie de Toulouse – Direction des ressources humaines – CS 87703 – 75 rue Saint-Roch – Toulouse cedex 04 (sgdrh@ac-toulouse.fr)

Une copie sera envoyée simultanément au directeur national de l'UNSS : direction nationale de l'UNSS, 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris (laurent.lejeune@unss.org)

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter :

- le directeur national adjoint UNSS : Laurent Lejeune (laurent.lejeune@unss.org)
- le directeur régional UNSS : Philippe André (philippe.andre@unss.org)
- les IA-IPR d'EPS : (jpr@ac-toulouse.fr)